

De nouvelles formations pour répondre à l'urgence sanitaire

Mis en exergue par la crise sanitaire, le manque d'agents dans les EHPAD se fait de plus en plus pressant. Face à la situation, de nombreux acteurs du secteur se mobilisent pour lancer de nouvelles formations courtes.

/ Aurélie Pasquelin /

« Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus de la Covid-19, les besoins en renforts de personnels de santé, notamment d'aides-soignants, se sont amplifiés aussi bien dans les établissements de santé que dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou les services d'aide et d'accompagnement au domicile de ces personnes ». Inscrite dans une instruction du ministère des Solidarités et de la Santé, datée au 6 janvier 2021, cette phrase résume à elle seule la situation et l'ampleur d'un problème décrit aujourd'hui par les pouvoirs publics. Le manque de personnel, présent depuis des années dans le secteur du grand âge, tend à devenir de plus en plus problématique au vu de l'ampleur de la crise sanitaire. Dans son plan de relance, l'État a prévu la création de 6 600 places en formation pour les aides-soignants (AS) et 3 400 places pour les accompagnants éducatifs et sociaux (AES) d'ici 2022. Mais face à l'urgence de la situation, les initiatives se multiplient pour former au plus vite des agents.

Dix jours pour former des ASH « renfort »

L'instruction du 6 janvier, relative au « renforcement des compétences des agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) pour faire face aux besoins accrus d'aides-soignants dans le secteur du grand âge », en est un parfait exemple. Mise en place au début de l'année, cette nouvelle mesure vise à renforcer les équipes des EHPAD en formant les ASH et agents de services en poste dans un établissement – EHPAD, service d'aide et d'accompagnement à domicile ou établissement de santé – depuis au moins trois mois. « Organisée par des organismes de formation continue



agrés et ayant une expertise en gérontologie, cette formation garantit une professionnalisation des agents pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée tout en garantissant la qualité des soins », résume l'Agence Régionale de Santé (ARS) Pays-de-la-Loire dans une information du 8 février dernier. Sélectionnés par leurs employeurs, ces agents bénéficieront ensuite d'un accès facilité à la formation d'aide-soignant.

Occupant un rôle central, les ARS et les organismes de formation agréés déploient ainsi, depuis le 4 janvier dernier, ce dispositif intitulé « Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée ». Divisé en quatre modules, « Prendre soin de la personne âgée », « Répondre aux besoins de la personne âgée », « Protéger la personne âgée », et « Aider à la réalisation de soins »,

cette formation a été pensée pour ne durer que 70 heures, soit dix jours. Si elle est aussi courte, c'est qu'elle a été avant tout conçue pour répondre à l'urgence de la crise sanitaire. Ainsi, le dispositif « n'a pas vocation à être pérennisé », précise le ministère qui compte former au moins 5 000 ASH et agents de services d'ici le 2 juillet 2021, date de fin de la formation.

Une nouvelle formation expérimentée en Haute-Loire

Face à la crise sanitaire, plusieurs autres acteurs développent eux aussi des formations. Portée par le GERONFOR, affilié à la Fédération Nationale Avenir et Qualité de Vie des Personnes

Âgées (FNAQPA), une nouvelle formation intitulée « Agent de service et d'aide à la vie quotidienne en EHPAD » est ainsi proposée aux professionnels récemment engagés par des établissements publics et privés à but non lucratif. Lancée le 18 janvier au Centre Hospitalier d'Yssingeaux, en Haute-Loire, une première expérimentation a eu lieu cet hiver auprès de treize professionnels. D'une durée de trente jours, cette formation se veut, avant tout, être un outil de fidélisation et de valorisation des professionnels tout en garantissant « aux établissements employeurs l'acquisition des compétences indispensables pour une prestation de qualité ».

« Accompagnant en gérontologie » à l'essai en Occitanie

Parallèlement à cela, le Syndicat National des Établissements et Résidences Privés pour Personnes Âgées (Synerpa), la Croix Rouge et Pôle Emploi ont unis leurs forces en Occitanie pour

créer « l'accompagnant en gérontologie ». À mi-chemin entre l'agent de service hospitalier (ASH) et l'aide-soignant, celui-ci bénéficie d'une formation socle qui se compose d'un enseignement théorique de 295 heures et d'une mise en situation professionnelle de 105 heures. « En trois mois, elle [la formation, NDLR] permet à une personne, avec des temps de stage et des temps de cours, d'acquérir les connaissances nécessaires pour exercer en EHPAD en toute sécurité », déclarait, en octobre dernier sur Europe 1, Martine Danes, déléguée régionale du Synerpa.

S'adressant tout aussi bien aux personnes déjà en poste qu'aux demandeurs d'emploi, cette formation a déjà accueilli plusieurs dizaines de personnes lors des sessions organisées à partir du 2^{ème} semestre 2019 à Toulouse, Montpellier, Narbonne et Villefranche-de-Lauragais. « Nous n'avons que des bons retours. Nous organisons régulièrement des "job datings" avec nos adhérents, et les personnes déjà formées sont actuellement recrutées en CDI ou CDD », a récemment affirmé Georges Simon, responsable régional Sud-Ouest du Synerpa, au Média Social Emploi. Comme pour les autres, l'idée est bien ici de répondre rapidement aux besoins en personnels qualifiés dans les EHPAD. Si certains ont vocation à bientôt disparaître, ces nouveaux dispositifs auront sûrement un impact sur la manière de penser la formation dans un secteur qui doit se réinventer pour augmenter son attractivité. ●



Thierry Amouroux, porte-parole du SNPI

Formations accélérées, le SNPI alerte

De courte durée, plusieurs de ces formations ont fait grincer des dents plusieurs acteurs du secteur, dont le Syndicat National des Professionnels Infirmiers, SNPI CFE CGC, qui n'a pas hésité à parler de « grande braderie sur la formation ». « Le Covid-19 a bon dos pour justifier déqualification des soins et glissement de tâches », estime Thierry Amouroux, porte-parole de ce syndicat qui alerte sur la création de formations, dont celles d'ASH « renfort » et « d'accompagnant en gérontologie ». Pour l'infirmier, « la solution est de rendre attractifs ces EHPAD, en revalorisant les salaires, mais surtout en proposant des postes qui respectent la dignité de nos anciens, avec une charge de travail compatible avec la qualité des soins ».